



Entreprise

PRESTATION CONSEIL RESSOURCES HUMAINES

AMÉLIORER ET ADAPTER VOTRE STRATÉGIE RH

PRESTATION CONSEIL RH

qu'est-ce que c'est ?

Un accompagnement sur mesure par un expert en ressources humaines pour les salariés occupant une fonction de direction ou de recrutement.

Opco EP vous propose un **parcours formatif innovant** entre professionnels pour définir vos problématiques communes et apporter des réponses concrètes, collectives et ajustées à votre contexte.

1 Bénéficiaires

Les entreprises de moins de 50 salariés relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

2 Contenu

Vous bénéficiez, après un diagnostic issu de vos pratiques, d'un parcours personnalisé et d'un plan d'action adapté à votre structure, pour :

- mettre en cohérence votre organisation du travail avec le contexte et le projet de votre entreprise ;
- mobiliser vos collaborateurs et développer la gestion des compétences.

3 Avantages

Vous répondez à vos besoins en co-construisant des solutions sur mesure grâce à :

- des échanges collectifs ;
- un accompagnement personnalisé ;
- des outils clés en main : fiches pratiques, kit de déploiement...

4 Modalités

Un accompagnement **distanciel** de 3 jours par entreprise constitué de :

- 5 demi-journées collectives ;
- 1 demi-journée individuelle.



SPÉCIFICITÉ TERRITORIALE

Cet accompagnement est proposé en présentiel et distanciel sur les territoires suivants :

Communauté de Communes du Val d'Amour (39) et Chalon-sur-Saône (71)

Les ateliers collectifs seront programmés à fréquence régulière sur un format court (2 à 3 h par atelier).

Dates de démarrage :

- le 24 juin à Chalon-sur-Saône et le 26 juin sur la Communauté de Communes du Val d'Amour ;
- le 24 juin ou le 11 septembre pour l'accompagnement collectif en distanciel.

5 Financement

Prestation 100% cofinancée par Opco EP et l'État.

6 Démarche

Contactez votre **conseiller Opco EP** : opcoep.fr/mon-conseiller.